



LES

# ROSAIRE

ET

LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Couvent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. VI, No 2. Fevrier 1900

# VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.**

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de 1re qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Mentreuil, Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

*The Abbey  
Chime Clock*

**E. LAMARCHE,**

**Bijoutier-  
Opticien,**

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

Assortiment complet de Bijoux, Montres Horloges, Argenteries, etc.

*Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nikel.*

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

**PHARMACIE OSTIGUY**

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITE —

*Medicaments Francais et Articles de Toilette.*

**L. A. GUERTIN**

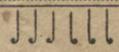
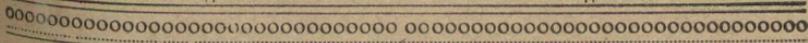
— MAGASIN DE —

**Chaussures et Valises**

Place du Marché,

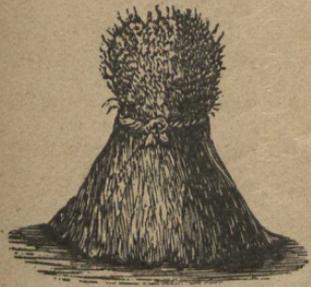
**ST-HYACINTHE.**

Telephone Bell 234.  
Telephone Paré.  
Telephone Drummondville.



# Bernier & Cie.,

MARCHANDS DE



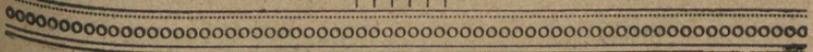
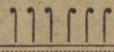
**FARINES,**  
**GRAINS,**  
**GRAINS DE**  
**SEMENCE.**

.....En Gros et en Détail.....



Bureau et Entrepot: Station du G.T.R.

*St-Hyacinthe, Que.*



Grains achetés au plus  
haut prix du marché.  
Correspondance sollicitée.

# M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St. Hyacinthe.



GRAND ASSORTIMENT DE

**HARDES FAITES**

Habillements Faits sur commande à court avis. Choix complet de Tweeds, Serges, Draps, etc. Chapeaux et Casquettes, Merceries, etc.

## PAGNUELO FRERES,

EPICIERIERS (Gros et Détail)

141 et 143 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.



Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs,  
Verreries, Quincailleries, Fruits,  
Confiseries, Cigares, etc.

**Bissonnet & Brodeur**  
Marchands-Tailleurs

Assortiment complet de DRAPS,  
SERGES, TWEEDS, etc. CHEMI-  
SES, COLLETS, GANTS,  
PARAPLUIES.

60 Rue St-François,  
ST-HYACINTHE.

**R. DUBORD,**  
LIBRAIRE.

Livres de Piété et autres, Images de  
toutes sortes et Articles de Piété.  
Tapisseries, Rideaux, etc.

Spécialité: Encadrement d'Images.

135 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Téléphone 79.

B. P. Boîte 258.

## ODILON ARCHAMBAULT.

**PLOMBIER**

Poseur d'Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude et à la Vapeur,  
APPAREILS A GAZ, Etc.,

273 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Exécute toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, à des Prix Modérés.  
Tout ouvrage fait par lui-même. Satisfaction garantie.

# OSCAR POTHIER & CIE,

(Successeurs de J. A. Letellier & Cie)

**HORLOGERS, BIJOUTIERS ET OPTICIENS.**



L'assortiment le plus riche et le plus complet de Montres, Horloges, Jongs de Mariage, Argenteries et Articles de Fantaisie.

RÉPARATIONS FAITES AVEC SOIN.



*No 193 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.*

## Bois de Service, Bois de Sciage

BARDEAUX, CLAPBOARDS, LATTES, BOIS DE CHAUFFAGE, CROUTES, DELIGNURES POUR BOULANGERS.



**ISIDORE LAPORTE,**

136 Rue Girouard

Près de la Garejet sur le terrain du Grand-Tronc.

**N. P. VIENS,**

Marchand au Detail de

Fruits domestiques et importés

ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE, LÉGUMES.

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

**DESMARIS, SENEAL & CIE.,**

Importateurs et Fabricants

d'Ornements d'Eglise,

Vases Sacrés, Chandeliers d'Autels, Lampes de Sanctuaire, Bannières, Drapeaux, Insignes, &c,

Chemins de Croix en relief, etc., etc.,

Agents pour la célèbre Huile de 8 jours de Nice.

1663 rue Notre-Dame, MONTREAL.

## LEONARD FRERES

MARCHANDS DE POISSON,

24 et 26 rue des Enfants Trouvés (Foundling)

PRÈS DE LA DOUANE, **MONTREAL, Que.**

Toutes sortes de Poissons Frais, Salés et Fumés

—TOUJOURS EN MAINS.—

Boite Postale 639.

Telephone Bell 1207.

## SOMMAIRE

GRAVURE : Les pèlerins d'Emmaous.....	44
La Présentation de Jésus-Christ au Temple .....	55
Le Procès de Marie Stuart (J. E. Prince) [Docteur en Droit].....	33
Monseigneur Moreau .....	43
Reste avec nous—le soir approche (R. P. Beaudet).....	45
La guerre Sud-Africaine et les Dominicains de Natal .....	46
S. Catherine de Ricci (R. P. Couture) .....	48
Mystère de la présentation de Jésus-Christ au Temple .....	51
Constantinople et le Bosphore (R. P. van Becelaere).....	57
Nécrologie .....	61
St-Pierre de Rome .....	62

## NOUVELLES PRIMES

Moyennant la modique somme de 15 centins, nous enverrons à toutes les personnes qui nous en feront la demande, de nouvelles et plus magnifiques gravures du Rosaire, d'après les chefs-d'œuvres de la peinture. Ces gravures, qui ont été imprimées sur papier de luxe (*coated*), importé spécialement par l'établissement de la *Tribune*, forment une superbe collection artistique. Ces primes sont expédiées sous magnifique enveloppe cartonnée.

A VENDRE, au bureau du *Rosaire*, "Madame Sainte Anne"—par le R.-P. P.-V. Charland, des fr. prêch.

Prix : \$1.75.—Expédié franc-de-port.

## LA TRIBUNE, St-Hyacinthe

Affiches, Cartes d'Affaires, Circulaires, En-têtes de Compte, En-têtes de Lettre, Pamphlets, Programmes, Enveloppes, &c.,

Impressions de luxe en or et en couleurs

*Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis.*

Tel. Bell 61  
Tel. Pare.

A. DENIS, Prop.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe  
Propriétaire du célèbre **PHILUDOR.**

# LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

## DEVOTIONS DOMINICAINES

---

LE PROCES

—DE—

MARIE STUART

---

III

Le premier jour, Marie, suivie de quelques serviteurs, fit son entrée avec pompe dans la grande salle du château, où les seigneurs l'attendaient. Quand elle eut pris son siège : " Hélas ! dit-elle à Melvil, son maître d'hôtel, en jetant un regard sur ses juges, voici bien des conseillers, mais pas un seul qui me soit ami."

" Je cherche partout des juges et je ne vois que des accusateurs," s'écriera plus tard le défenseur de Louis XVI.

John Hosack, presbytérien, et auteur de "*The Queen of Scots and her accusers*," le plus déterminé vengeur de Marie Stuart, parmi les protestants, remarque fort justement que " si Marie avait eu affaire à des juges équitables, l'action seule de comparaître librement devant eux, aurait dû leur prouver son innocence. Toute sa correspondance ayant été interceptée dans le complot Babington, elle eût justement redouté la production de ses lettres. Coupable, elle se fût sans doute bornée à invoquer son inviolabilité royale et eût refusé de comparaître."

Marie pouvait voir parmi ses juges d'anciens partisans. Un nommé Morley, impliqué dans la conjuration Babington, avait été arrêté et ses biens confisqués. Il était cependant rentré en grâce, et avait recouvré ses biens en consentant à faire partie du tribunal qui devait condamner son ancienne maîtresse.

Le chancelier Bromley commença par lire l'acte d'accusation ; cet acte alléguait que la reine d'Ecosse s'était faite perturbatrice de la religion et du repos public. A cela, Marie répondit en substance : " Je suis venue en ce royaume non comme sujette, mais dans l'espoir d'obtenir des secours contre mes ennemis, secours qui m'avaient été formellement promis, comme je le prouverais si j'avais en mains mes papiers qui m'ont été enlevés ; et, depuis, j'ai été retenue prisonnière. Je proteste hautement, et en public, que je suis souveraine et princesse indépendante, ne reconnaissant d'autre supérieur que Dieu seul. Partant, je demande, avant qu'il soit passé outre, qu'il soit constaté, par acte, que quoi que je puisse dire, en répondant ici aux commissaires de la reine d'Angleterre, ma bonne sœur, (laquelle j'estime avoir été mal informée contre moi), ne puisse me préjudicier, non plus qu'aux princes, mes alliés, au roi, mon fils, ou à quiconque pourra me succéder."

" Ce n'est pas, continue Marie, pour sauver ma vie, ni pour éviter une enquête, que je fais cette protestation, c'est uniquement pour sauvegarder mes prérogatives, mon honneur et ma dignité de princesse ; car je n'entends pas, pour avoir comparu devant les commissaires de la reine d'Angleterre, être déclarée sujette. Mon intention est seulement de me laver du crime qui m'est imputé, et, par mes réponses, de faire connaître à tout le monde que je n'en suis pas coupable. C'est uniquement sur ce point, et non sur d'autres, que je veux répondre. Je désire donc et requiers, afin que chacun en ait souvenance, que cette protestation soit rédigée sous forme d'acte public, et que tous les lords et nobles ici présents me servent de témoins, maintenant et dans l'avenir. Et donc, je proteste, devant le Dieu vivant, que j'aime la reine comme ma très-chère amie et sœur, et que j'ai toujours porté bonne volonté à ce royaume." C'est là le résumé de la défense de Marie, durant tous les débats. Elle n'a pas attenté à la vie d'Elizabeth, mais elle ne nie pas ses relations avec les princes étrangers. Et puis, avec habileté, et tel qu'aucun conseil n'eût pu mieux faire, elle va au fond du procès, tout en faisant ses réserves quant à la juridiction.

Le chancelier soutint que, quel que fût son rang, la nature du crime dont elle était accusée la rendait sujette aux lois anglaises, et partant, que sa protestation était nulle.

Il prétendit, de plus, que les statuts récemment passés s'appliquaient parfaitement à la reine d'Écosse. Le sergent royal, Gawdy, accusa Marie d'avoir consenti au meurtre de la reine d'Angleterre, dans ses lettres à Babington, et d'y avoir même indiqué les voies et moyens de le mettre à exécution.

Tout l'historique de la conjuration ourdie par Walsingham fut lu à l'assemblée. Gawdy prit sur la table et communiqua aux commissaires les originaux des lettres de Marie, où il était question du premier complot, celui relatif à une invasion ; mais, quand il arriva à la correspondance entre Marie et Babington, notamment à la lettre du 6 juillet et à celle du 17 juillet, il n'avait plus que des copies. Et, chose plus étrange encore, elles étaient certifiées *sans signature*, et par qui ? Philipps, le faussaire attiré de Walsingham.

Le sergent d'armes d'Elizabeth mit sous les yeux des commissaires les copies—les *copies* encore—des confessions de Babington et de ses complices,—confessions faites, paraissait-il, pendant l'instruction de leurs procès à la Tour ; il montra les dépositions de Nan et de Curle, les deux secrétaires de Marie, qui, eux aussi, avaient passé par la même cour, dans cette affaire ; et, comme dit Chantelauze, “ l'on a soin de ne produire toutes ces pièces que hors la présence du chef des conjurés et des deux secrétaires de la reine.” Gawdy parla du dessein qu'avait formé Babington, une fois le régicide consommé, de tirer de prison la reine d'Écosse. Pour exécuter ce projet, disait-il, six hommes devaient mettre le feu aux granges, près de la maison de Chartley, afin d'attirer les gardes au dehors et de les amuser à éteindre le feu, pendant que les conjurés, se glissant dans le château, à la faveur du tumulte, enlèveraient la reine captive et, de relais en relais, disposés d'avance, la conduiraient en lieu sûr.

A cela, Marie répondit :

—“ Je n'ai jamais parlé à Babington. Bien que j'en aie entendu parler autrefois, je ne le connais pas, et je n'ai jamais *trafiqué* avec lui. Je ne sais ce que c'est que ces six hommes dont on parle.” Elle dit de nouveau qu'elle n'avait point conspiré contre la reine d'Angleterre. Elle soutint qu'afin de prouver un tel fait, il fallait que l'on produisît des lettres et signées de sa propre main, qu'elle

n'avait envoyé aucun secours à un nommé Ballard, l'un des conjurés, et qu'elle ne le connaissait même pas ; que, prisonnière comme elle l'était, elle n'avait pu ni connaître, ni empêcher les complots. " Il est possible, ajouta Marie, que Babington ait écrit la lettre dont parle l'avocat de la reine, mais qu'il prouve que cette même lettre a été entre mes mains ; quant à mes propres lettres, qu'il se hâte de les produire et de me les montrer, et je me défendrai. " Alors, un autre justicier lut cette *copie* de la longue lettre du 6 juillet, dans laquelle Babington avait communiqué à Marie le but du complot et ses moyens d'exécution. Il lut aussi—en copie toujours—la lettre du 17 juillet que, *sui-vant l'accusation*, elle avait adressée à Babington, pour l'entretenir dans son dessein. Lecture fut donnée d'autres confessions, vraies ou supposées, de la part de quelques associés de Babington, et de Babington lui-même.

Marie avoua avoir correspondu avec plusieurs personnes, tout en observant qu'on ne pouvait induire de là quelque participation à de mauvais desseins.

Comme nous l'avons dit au cours de cette étude, la lettre du 17 juillet 1586, de Marie, en réponse à celle de Babington, du 6 juillet de la même année, avait été falsifiée et interpolée par le faussaire Philipps. Camden, écrivain latin du 16e siècle, et, de nos jours, Fraser Tytler, deux historiens protestants, l'ont fait observer. Tytler a même retrouvé, dans les archives d'Angleterre, un *post-scriptum* faux, rédigé et écrit de la main de Philipps. Il contenait des détails essentiels à la conjuration et à l'assassinat, et avait été soigneusement interpolé dans la lettre produite à l'instruction.

Ce *postscriptum*, qu'on oublia de détruire, est une des preuves qui confirment aujourd'hui la fraude. Mais, à l'appui de cette vérité désormais incontestable,—dont pas un écrivain de valeur aujourd'hui ne doute,—s'ajoutaient déjà les considérations les plus graves.

Comment, c'est dans le temps où un acte d'association vient à peine d'être signé par toute l'Angleterre protestante, dans le but prétendu de se protéger contre Marie et les catholiques ; c'est deux années seulement après que les statuts les plus sévères ont été passés par le Parlement, ayant pour objet de faire disparaître Marie ; au moment où cette infortunée reine est soumise à la surveillance la

plus rigoureuse, et où l'on guette toutes les occasions de la surprendre pour la mettre en jugement, c'est en ce moment que ses amis vont lui faire connaître des projets de délivrance aussi audacieux, aussi coupables ! La prudence la plus élémentaire n'indiquait-elle pas que, loin de la sauver, ses amis rendaient par là sa perte inévitable ?

Pendant les 18 ans de Marie en prison, des complots nombreux s'étaient formés pour la délivrer, et c'était la première fois que l'on commettait une telle imprudence.

Babington, dans sa lettre du 6 juillet, énumérait tous les détails d'une organisation compliquée, et finissait par demander à la reine d'Ecosse l'autorisation d'agir en son nom. Et Marie aurait donné son assentiment et ses conseils à de tels conspirateurs ? Elle eut approuvé l'assassinat d'Elizabeth ? Je ne parle pas de la moralité du moyen contre lequel proteste une incomparable vie. Mais pareille absurdité démontrait à elle seule la supercherie des lettres. Froude, historien de l'Angleterre, et ennemi de Marie Stuart, a relevé très fortement lui-même cette invraisemblance.

Puckering, l'*Attorney general*, et lord Burleigh étaient d'avis cependant que rien n'était plus clair que l'évidence ainsi produite, et partant, que l'adhésion de la reine d'Ecosse au complot d'assassinat était certaine.

Quelle était donc cette preuve ?

Où donc étaient les originaux de ces lettres ? Tous ceux des lettres écrites par Marie Stuart le même jour, et saisis à Chartley, paraissent aux débats. Il y en a à quantité de personnages. Seuls, les originaux des lettres de Babington à Marie et de Marie à Babington, manquent ! Mais ne sont-ce pas, au contraire, ceux-là qui eussent dû être conservés avec le plus grand soin ? Puisque c'est sur leur contenu que l'on cherche à asseoir une condamnation. C'est en vain que Marie insiste pour qu'on les produise et proteste qu'ils doivent l'être.

Nan et Curle avaient aussi été arrêtés et interrogés précédemment, comme témoins. Comment se fait-il qu'on ne les fait pas comparaître ? Au moins qu'on produise les interrogatoires ! En effet, de prétendus interrogatoires sont produits pour convaincre Marie de culpabilité ; mais pas un original, ni une copie authentique, non plus.

Ils avaient certainement été examinés et même mena-

cés de la question. Encore aujourd'hui, les papiers d'Etat ne montrent qu'un seul de ces précieux documents ; et c'est une confession de Nan, en authentique, qui dispulpe entièrement la reine d'Ecosse.

Ah ! combien, dans son angoisse, l'infortunée captive pouvait s'écrier en toute sincérité : "De toutes ces iniquités, j'en appelle au Dieu tout-puissant, à son Eglise, à tous les princes chrétiens, et aux Etats de ce royaume légitimement assemblés ! Je suis prête, disait-elle, à défendre mon honneur, à prouver que je suis innocente et à tort soupçonnée, pourvu que sur ce point il me soit délivré un acte public, et que je sois en présence de quelques princes ou juges étrangers, voire même de mes juges naturels."

Ces discours ne nous ont été révélés que par le journal de Bourgoing, publié pour la première fois par M. de Chantelauze, en 1876. Les papiers d'Etat n'en ont rien conservé ; et de là vient sans doute que tant d'écrivains, d'ailleurs bien intentionnés, ont commis de faux jugements sur la reine d'Ecosse.

Cette triste enquête continuait donc. Les seigneurs s'échauffaient quand et quand, et les débats étaient conduits avec une partialité révoltante. Burleigh et les autres en étaient réduits à crier et à vociférer. L'on cherchait à étouffer la voix qui les accablait. Dans cette journée scandaleuse, Burleigh surtout se distinguait comme chef de la meute. Aucun ordre, aucune dignité. Les légistes revenaient sans cesse avec fureur aux lettres de Babington et de Marie.

Se tournant tout à coup vers Walsingham, elle lui tint ce langage : " Il est facile de contrefaire les chiffres et les caractères de l'écriture d'une autre personne, comme l'a fait récemment en France un jeune homme qui se vante d'être le frère bâtard de mon fils. Je crains que ceci ne soit l'œuvre de M. de Walsingham, pour me faire périr, lui qui, j'en suis certaine, a déjà tenté de m'arracher la vie, ainsi qu'à mon fils."

A cette accusation inattendue, Walsingham se leva de son siège pour répondre. Interdit, il balbutia. Ses pâles dénégations ressemblaient à ces défenses de criminels, qui équivalent à des aveux.

Que valaient d'ailleurs les plaidoyers de cet homme infâme qui avait, non seulement tenté de faire assassiner

cette même reine d'Écosse, mais qui avait encore notoirement conspiré contre la vie d'Esme Stuart et du comte d'Arran, régents d'Écosse ? Il écrira avant longtemps, lui et Davison, secrétaire d'Elizabeth,—pour complaire à sa maîtresse,—il écrira au geôlier de Fotheringay de bien vouloir délivrer la reine de sa funeste captive.

A propos de Nan et de Curle, les deux secrétaires de Marie, l'historien Hume, qui a d'ailleurs fort bien su démêler toute la politique d'Elizabeth et de ses seigneurs, au sujet de Marie Stuart, Hume s'est demandé pourquoi les secrétaires de Marie n'avaient pas été interrogés dans son procès. Si la reine d'Écosse devait être jugée comme une sujette, un statut, celui 15 E., contenait textuellement la disposition suivante, qui n'avait pas été révoquée : “ Nul ne pourra être convaincu de complot contre la vie de son souverain, que par le témoignage et le serment de deux témoins confrontés avec lui, suivant la loi.”

Babington et ses complices avaient porté leur tête sur l'échafaud ; “ mais, dit Marie, Nan et Curle du moins sont encore en vie ; si mes ennemis étaient certains qu'ils dussent confirmer leurs prétendus aveux, ils seraient ici à coup sûr.” On ne voit nulle part que les commissaires répondissent à cela.

#### IV

Cette première journée, au fond, était un désastre pour les commissaires. Aussi, le lendemain, l'on dut changer de tactique. Le matin, Marie était de bonne heure entrée dans son oratoire. Quand, de là, elle passa dans la salle de présence, une grande pâleur était répandue sur ses traits, mais son visage et ses yeux respiraient toujours la résolution. Ses juges, qui l'attendaient, et qui avaient hâte d'en finir, sachant d'avance, sans doute, que l'enquête ne serait pas longue, étaient déjà “ tous bottés et en habit de cheval,” comme dit Bourgoing. Marie prit la parole et fit entendre les protestations les plus vives sur la manière indigne avec laquelle on l'avait traitée la veille. Elle demandait que, puisque cette assemblée ne paraissait avoir été convoquée que pour l'accuser, il lui en fût accordée une autre pour se défendre librement et franchement. Les seigneurs parurent reconnaître leurs torts et promirent que

l'ordre serait observé à cette séance. L'insuccès de la veille les avait visiblement mécontents. Ils craignaient pour l'effet, au dehors. Ce fut Burleigh qui dirigea tout le procès, ce deuxième jour. Ni l'*attorney general*, ni le *solicitor general* ne prirent part à la discussion ; mais, par contre, Burleigh conduisait ses gens par signes. Dressés d'avance, ils parlaient ou se taisaient selon que le maître leur en donnait le signal.

Au sujet des lettres, Marie ne manqua pas d'affirmer que " plusieurs choses y avaient été insérées, qu'elle n'avait point dictées." " Si mes papiers n'avaient pas été enlevés, dit-elle, et si j'avais un secrétaire, je pourrais mieux réfuter vos accusations." Burleigh lui dit : " Lorsque fut conclu le dernier traité pour assurer votre liberté, c'est à ce moment même que Parry, l'un de vos serviteurs, fut envoyé secrètement par Morgan, pour assassiner la reine." On ne pouvait plus mal tomber. Ce Parry était précisément la créature, payée par lui, ou son collègue Walsingham, qui se disait, en France, fils bâtard de Marie.

A ce mensonge éhonté, la reine répondit avec indignation : " Vous êtes mon ennemi ! " — " Oui, dit-il, je suis l'ennemi des ennemis de la reine Elizabeth. Mais venons aux preuves." Et comme Marie, à la fin, prise d'un dégoût profond, refusait de l'entendre : " Eh bien, nous les entendrons, s'écria le ministre. — Je les entendrai aussi moi, dit Marie, mais dans un autre lieu où je pourrai me défendre." Hélas ! vaine parole. Dans quel lieu, à quel tribunal pourrait-elle jamais obtenir d'être entendue ? Devant quels juges ?

Plusieurs lettres furent encore lues, ce jour-là, devant la commission ; toutes les accusations de la veille revinrent sur le tapis. La royale accusée sut ne point faiblir. Elle rappela, comme elle l'avait déjà confessé, qu'elle était catholique, et que, si elle avait eu des intelligences avec les princes chrétiens, ce n'était pas même elle qui leur avait demandé du secours, c'étaient eux qui lui en avaient offert ; puis elle parla de sa tolérance à l'égard de ses sujets rebelles. Loin d'avoir excité les révoltes, elle avait, au contraire, employé tous ses efforts à les calmer. Pendant qu'elle régnait en Ecosse, Jean Knox, pamphlétaire, grand réformateur de ce pays, qui se donnait une mission d'apôtre, après avoir passé par les galères, prêchait ou-

vertement la sédition et recevait les encouragements de la reine d'Angleterre. Plus tard, on le retrouva dans un complot ayant pour objet l'assassinat de Marie par les Ecossais.

“ Cessez de persécuter les catholiques, dit la reine d'Ecosse à Burleigh, et je me fais fort d'apaiser beaucoup de troubles auxquels vous êtes en danger de tomber.”

“ Aucun des catholiques n'a été puni pour la religion,” dit Burleigh.

“ Tous les jours, répliqua Marie, ils sont, en tous lieux, bannis et exilés, fugitifs et errants deçà et delà, pour se cacher, et les prisons d'Angleterre en sont toutes pleines.” Elle aurait pu ajouter que le ministre d'Elizabeth avait lui-même fait pendre et tirer à quatre chevaux nombre de papistes. “ Quant à moi, dit-elle à la fin, je vois bien aussi ce que vous prétendez faire.”

Toute cette discussion est absente des textes officiels de l'Etat. — Burleigh, ayant voulu reprocher à la reine d'Ecosse d'avoir des représentants auprès des souverains de l'Europe, “ La reine, votre maîtresse, s'écria Marie, a bien deux cardinaux à la cour de Rome, qui sont ses pensionnaires, elle qui professe une religion opposée à celle du Pape.” Rien d'étonnant en cela, quand on connaît l'astucieuse politique d'Elizabeth. Le fameux Cranmer, brûlé pour crime d'hérésie, n'avait-il pas un jour convaincu Rome de sa sincérité, au point d'être créé pénitencier, lui qui avait prononcé le divorce de Henri VIII !

A cette riposte de Marie Stuart, le tumulte et l'agitation s'emparèrent de l'assemblée et, de nouveau, la voix accusatrice fut couverte. — Tout cela, absent des papiers d'Etat.

La reine d'Ecosse demanda à être entendue en plein parlement. Elle demanda à conférer avec Elizabeth. Prières bien inutiles. “ Milords et messieurs, dit-elle à la fin, ma cause est en la main de Dieu.” Telle fut la dernière parole de Marie Stuart, dans cette instruction fameuse.

## V

La sentence avait été d'avance préparée ; au moment où elle allait être prononcée, l'assemblée dut cependant être prorogée pour se réunir dans quelques jours à la

chambre étoilée, suivant un commandement qui arrivait de la part d'Elizabeth. Les débats durèrent, là, encore plusieurs jours. Mais, comme l'a remarqué Tytler, " si, à Fotheringay, ils eurent l'accusée sans les témoins, à Westminster, ils eurent les témoins sans l'accusée."

Mais, l'on se demandera sans doute ce que faisaient, pendant ce temps, la France, l'Espagne et l'Ecosse elle-même. La réponse tient dans un mot. Elles faisaient de la diplomatie ! Ce n'est pas en récompense de sa piété filiale que Jacques VI deviendra plus tard Jacques Ier d'Angleterre.

Trente-six commissaires votèrent pour la peine de mort, douze absents concoururent dans ce jugement. Un seul membre de cette commission, Lord Zouch, refusa de se prêter à pareille horreur. La Chambre des Communes et celle des Lords ratifièrent cette sentence à l'unanimité, et une adresse fut votée, conjurant Elizabeth de faire subir à Marie Stuart le châtiment de ses crimes.

" Ainsi, dit Hosack, se termina la plus honteuse des iniquités judiciaires qui aient sali l'histoire d'Angleterre."

Et c'est ainsi, ajouterons-nous, qu'un noble peuple, ami de la justice et de la liberté, peut quelquefois s'avilir pour avoir prêté trop complaisamment l'oreille à des gouvernants indignes. Des écrivains de bonne foi ont cherché à rejeter la faute d'Elizabeth, en grande partie, sur ses conseillers. La vie et le caractère de cette reine persécutrice ne souffrent pas cette excuse. De grands talents, un long règne, qui ne fut pas sans éclat, n'effaceront jamais de la main de cette autre Macbeth, le sang de cet autre Banquo, qui fut Marie, et dont elle vit sans doute le fantôme vengeur à travers ceux qui hantèrent son esprit au moment de la mort.

La sentence, arrêtée au conseil dès avant le procès, il avait été résolu de la faire ratifier ensuite par le Parlement. " De cette façon, disait Burleigh, tout le monde sera content." Après avoir attendu vainement, dans l'espoir que quelqu'un viendrait à son secours, Elizabeth dûit suivre l'inévitable. Elle signa le warrant d'exécution le 10 février 1587. Le comte de Shrewsbury, grand maréchal, fut chargé de le signifier à Marie. Celle-ci, ayant fait le signe de la croix, et sans trahir la moindre émotion, dit : " Au nom de Dieu, bienvenue soit la nouvelle qui m'est

enfin annoncée ! Je suis contente de quitter ce monde, où je n'étais plus d'aucune utilité, et je regarde comme un bonheur signalé que Dieu veuille m'en tirer, après tant de peines et d'afflictions que j'ai endurées pour l'honneur de son nom et de son Eglise, de cette Eglise pour laquelle j'ai toujours été prête à verser mon sang goutte à goutte." Puis, posant la main sur un Nouveau-Testament : " Je prends Dieu à témoin, dit-elle, que je n'ai jamais désiré ni recherché la mort de la reine d'Angleterre."

Le lendemain, 18 février 1587, Marie Stuart portait sa tête sur l'échafaud, expirant comme une sainte et une martyre.

J. E. PRINCE, L. L. D. Avocat,

*Professeur agrégé à la Faculté de Droit  
de l'Université Laval de Québec.*

---

### MONSEIGNEUR MOREAU

---

Sa Grandeur Mgr Moreau célébrait, le 16 janvier, le 24<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale. Nos lecteurs ont pu lire le compte-rendu de la belle fête qui a eu lieu, à cette occasion, dans l'église cathédrale de St-Hyacinthe.

Que le Vénérable Evêque nous permette de lui renouveler nos souhaits !

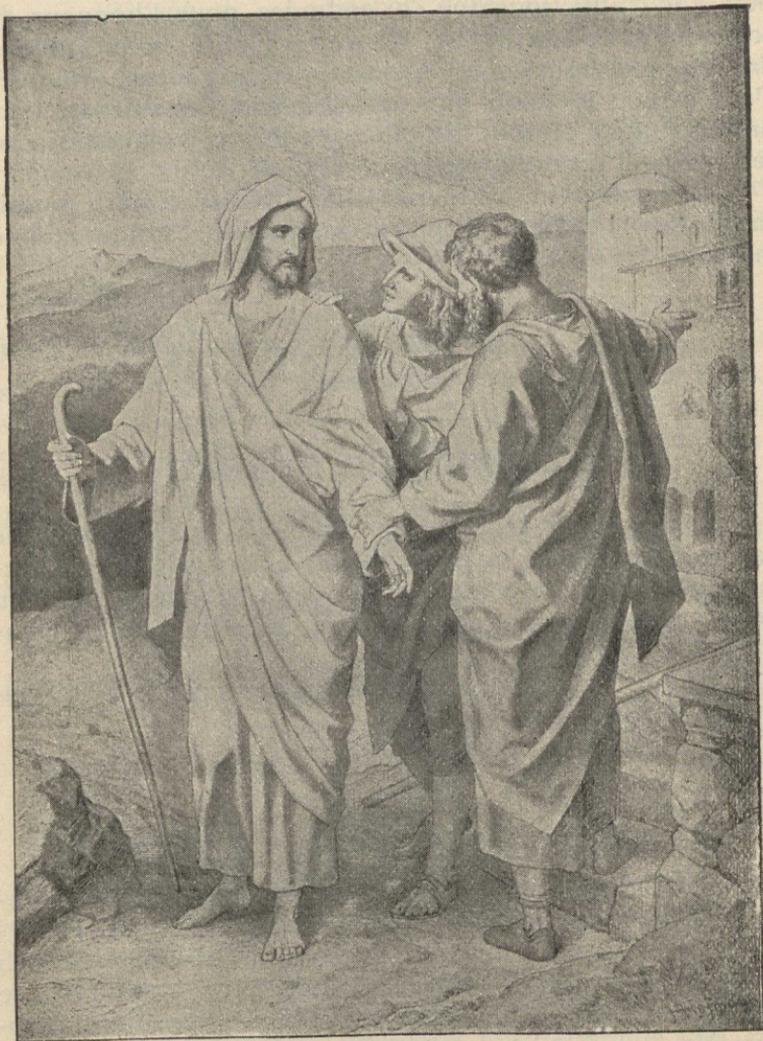
*Ad multos annos.*

---

#### ASSOCIÉS DEFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

M. Damase Provençal, St-Guillaume ; Melle Henriette Monpetit, Montréal ; Melle Angéline Gravel, Montréal ; Mme Louis Vanasse, St-Guillaume ; Mme Joseph Coulombe ; M. Narcisse Cartier, St-Antoine ; Sœur Marie St Charles, St-Césaire ; Maria J. Noon, New-York ; Sophie Mercier, L'Islet ; Adèle Gamache, L'Islet ; Aurélie Chalifoux, L'Islet ; Joseph Couillard, L'Islet ; M. Joseph Archambault, Montréal ; Prudent D'Anjou, Isle-Verte ; M. Norbert Gauthier, St-Pie ; Melle Justina Daigneault, Longueuil ; M. Edouard Dufresne, St-Pie ; M. Michel Palardy, Delaware, Ohio.

Il regarda comme un  
homme qui lui faisait  
un signe de la main  
et se regarda comme un  
homme qui lui faisait  
un signe de la main



LES PÈLERINS D'EMMAOUS

## RESTE AVEC NOUS—LE SOIR APPROCHE

---

Ce tableau a la fraîcheur du matin.

Il nous souvient, en le regardant, des heures délicieuses où il nous est apparu d'abord. Oh ! que tout y est fin, délicat ! Quelles douces nuances le colorent ! Il nous rappelle le printemps, les jeux exquis d'ombre et de rayons aux aubes d'avril ; il brille de clartés neuves ; il est comme imprégné de senteurs de sève. On le revoit toujours flottant dans les arômes de vie qui montent de la terre, au réveil des choses

A Jérusalem, le matin du quatorze nisan. Deux pèlerins sortent de la ville par la porte de l'ouest, et se dirigent vers les collines. Qui sont-ils ? Quand, autour d'eux, les êtres participent à l'universel renouveau, quand le vent est si léger, le ciel si pur, que le soleil idéalise tout, et produit de si merveilleux effets, là-haut, sur les crêtes des monts qu'il couvre d'or et dans les vallées profondes où jouent ses rayons, pourquoi sont-ils si tristes ?

Ces pauvres ! Ils ont vu crouler leurs espérances, s'évanouir leurs rêves. Disciples de Jésus, le doux prophète de Galil, il leur avait semblé qu'il était le Messie, tant annoncé par les oracles. Le retour d'Israël a ses antiques traditions de splendeur leur semblait venu. Hélas ! La triste fin du Maître a brisé leur avenir. Quel échec ! Comment ne pas douter de son œuvre et de sa mission ? Ils l'aiment encore, mais, ne fut-il pas un rêveur épris d'irréalisable idéal ? A quoi se prendre maintenant ? Ah ! pourquoi ont-ils dépensé tant de forces vives à courir après des ombres ?....

Sur la route poudreuse, un étranger les aborde, pèlerin comme eux. Ils lui disent, naïvement, simplement, leurs déceptions, leur détresse, lui révèlent leur état d'âme. Et l'inconnu, alors, réveille, ressuscite leurs espérances par des paroles où ils croient entendre l'écho de celles du Maître. Béni soit-il !

On arrive à Emmaous, Emmaous—*source chaude*. Dans le cœur des deux disciples, une eau ardente vient de jaillir.

Le bourg s'endort dans la lumière du soir. Les murs blancs se couvrent de rouges reflets. En bas, dans la plaine, un souffle doux agite les épis mûrs ; des champs d'orge monte une harmonie. Au loin, sur la mer qui s'embrase, se balancent des voiles de pourpre. Sous les rayons mourants, tout revêt des tons de rêve. L'étranger veut continuer sa route. Mais eux, l'invitant : " Reste avec nous, car le soir approche, le jour est sur son déclin." Il entre dans leur demeure. Et là, soudain, leurs yeux s'ouvrent, ils le reconnaissent, c'est le maître Jésus, qui s'évanouit à leurs regards. Quelle scène ! Jamais soleil couchant n'éclaira pareil tableau !

O Christ ! Le soir tombe sur notre monde. Notre siècle est à son déclin. Elle s'achève, l'évolution mystérieuse des années, le cycle des jours va finir. Tu nous as suivis sur la route ; ton regard nous a versés l'espérance ; tes paroles nous ont relevés. Reste avec nous, au soir du siècle. Nous avons peur de la nuit. Reste avec nous, pour nous imprégner de ton esprit, pour nous défendre contre le doute, pour nous enflammer de ton amour. Oh ! viens, viens dans nos âmes. Toi présent, cette dernière année sera sainte. Nous attendrons, confiants, le lever d'une aube nouvelle, le retour d'un nouveau siècle où nous espérons que ton règne divin sera plus universellement reconnu !

FR. A. H. BEAUDET,  
des fr. prêch.

---

## La guerre sud africaine et les Dominicaines de Natal

---

Une religieuse dominicaine de la Province de Natal, dans l'Afrique du Sud, la Sœur Marie Réginald, a écrit à un Père de l'Ordre, en Irlande, une lettre intéressante à un double titre.

Au moment où l'attention du monde se porte vers le théâtre d'une guerre sanglante, les lecteurs du ROSAIRE seront heureux d'apprendre quel est, dans ce pays, le sort des religieuses de l'Ordre. Ils seront aussi frappés de l'abnégation joyeuse avec laquelle ces vaillantes filles de saint Dominique envisagent leurs épreuves personnelles, et comment toute leur compassion se prodigue à ceux qui, autour d'elles, souffrent et meurent.

La lettre est datée de Pietermaritzburg, 26 octobre. Elle décrit d'abord le départ de la communauté de Newcastle, dont faisait partie la Sœur Marie Réginald, pour Dundee. Newcastle étant menacé par l'ennemi, sa douleur en abandonnant son cher couvent, et son installation sommaire à Coalfields, aux portes de Dundee, en plein district minier. Les religieuses s'y organisèrent tant bien que mal un campement, prêtes, à la première alerte, à se réfugier dans les mines avec les enfants qui les accompagnaient. Entourées d'égards par les mineurs, elles organisèrent leur vie religieuse le mieux possible. "Tous les jours, les accents du *Salve Regina* et de l'*O Lumen* portaient au ciel les louanges et les prières des filles de saint Dominique fugitives." Le 17 octobre, nouvelle alerte. Par ordre du général il fallut partir, mais cette fois les religieuses étaient accompagnées par leur aumônier, le Père Étienne Ford, des Frères-Pêcheurs, dont l'infatigable dévouement adoucit leurs épreuves. Quelques-unes sollicitèrent la faveur de rester pour soigner les blessés, mais l'ordre du général était formel, toutes durent partir. De Dundee à Glencoe, elles voyagèrent en chariot, le clair de lune illuminait le veldt où des piquets de soldats anglais montaient la garde. A Glencoe, elles prirent le train pour Pietermaritzburg, où, après un court séjour chez les Sœurs de la Sainte-Famille, elles s'installèrent avec leurs élèves dans une chaumière abandonnée.

Laissons la parole à la Sœur Marie Reginald : elle nous assure que partout les religieuses rencontrèrent, de la part des fonctionnaires et des troupes britanniques, la plus grande courtoisie.

“ A une des stations, un soldat vint nous apporter du lait, que nous acceptâmes bien volontiers.” Le joyeux courage des fugitives ne se démentit pas : “ Bethléem n'était pas plus pauvre que notre campement, mais, Dieu merci ! toutes étaient résignées, gaies et heureuses. Nous étions loin de notre couvent, sans ressources, dépouillées de tout, mais contentes d'avoir quelque chose à souffrir pour Notre-Seigneur. Nous nous mîmes à l'œuvre gaiement, à l'exemple de Robinson Crusoé, pour rendre notre asile habitable ; de bons amis vinrent vous visiter et nous fournirent les objets les plus nécessaires à la vie. Voici onze jours que nous sommes ici, et chaque jour nous apporte des preuves nouvelles de la générosité de tous, sans distinction de religion. Nous sommes vingt-sept Sœurs avec vingt-six enfants dans une chaumière qui possède cinq chambres, et pourtant nous trouvons moyen d'observer notre règle et de faire la classe. Tous les matins, nous allons à la messe à l'église paroissiale, où l'autel du Rosaire nous rappelle notre cher couvent. Notre chœur est en même temps dortoir et réfectoire ; mais nous y récitons le divin Office avec âmes et voix joyeuses, comme les aime notre Père saint Dominique.”

La pensée des souffrances qui les entourent peut, seule, assombrir les fugitives, et leurs propres privations leur semblent peu de chose en comparaison. “ Nous n'oublions pas, continue la Sœur, que dans les premiers temps, notre Tiers-Ordre s'appelait la Milice de Jésus-Christ, et nous aurions honte de nous plaindre, ou même de nous attrister de ce qui nous arrive.... Nous pensons à tant de vaillantes existences sacrifiées, aux mères en larmes qui, ici et au delà des mers, refusent, comme Rachel, d'être consolées parce que leurs bien-aimés ne sont plus.”

Elle ajoute ce consolant détail que : “ tous les soldats catholiques qui sont tombés s'étaient préparés à la mort en s'approchant des sacrements.”

“ A peine le P. Ford nous eut-il installées ici, qu'il retournait pour préparer les soldats et assister les mou-

rants ; nombreux sont les prodiges de la miséricorde divine dont il a été le témoin !”

Cette lettre, écrite à bâtons rompus, au milieu de mille difficultés, se termine par l'espoir que les membres de la grande famille dominicaine n'oublieront pas, dans leurs prières, les Sœurs fugitives de Maritzburg.

---

### Ste Catherine de Ricci

---

15 FÉVRIER

**D**IEU n'a rien épargné pour nous attacher à lui : or, ses avances, nous ne les comprenons point ; nous les repoussons même, par le péché. Aussi bien, pour se venger de tant d'ingratitude, et se consoler, en quelque sorte, du mépris où nous le tenons, que fait le divin Maître ? Il prend une âme semblable à la nôtre, et puis, versant en elle un surcroît d'énergie et de générosité surnaturelle, une surabondance de grâce, il la jette dans un corps qu'elle mâte et domine sa vie durant. Et l'on voit alors, traversant la vie... un saint, un de ceux que nous appelons héros de la vertu, bien qu'après tout, il ne fasse que rendre à Dieu l'amour et les hommages qui lui sont dus.

Au printemps de l'année 1522, naissait, à Florence, une de ces âmes élues : Catherine de Ricci. L'enfance de celle qui sera plus tard la vierge illustre de Prato, se passa dans les ardeurs de la prière et de l'amour de Dieu.

Elle avait vingt ans et goûtait depuis quelques années les consolations de la vie dominicaine, à Prato, lorsqu'un jour d'avril, 1542, elle vit, au milieu de sa prière extatique, le Seigneur Jésus venir à elle. Il voulait remplir une promesse depuis longtemps faite à sa fidèle servante. Que se passa-t-il alors ? Devant témoins—car le Sauveur était accompagné de Notre-Dame et de St-Thomas d'Aquin—Jésus mit au doigt de la douce Vierge l'anneau des divines fiançailles, puis, l'ayant attirée sur son cœur adorable, il la déclara son épouse à jamais.

De ce jour, *elle ne pense qu'à Lui* : sa vie n'est qu'u-

ne longue prière et qu'une aspiration vers Lui. Où qu'on la rencontre, sous les cloîtres, au jardin, aux exercices de la communauté comme dans le secret de sa cellule, toujours elle converse avec Jésus, et sa prière est une extase presque continuelle. Tout la ravit hors d'elle-même. C'est la coupe, si pleine du parfum qui l'embaume, que la moindre goutte suffit à la faire déborder : à tel point que ses supérieures se voient obligées de la dispenser de certains exercices communs, que ses ravissements distraient ou interrompent.

*Elle n'a de vie que par Jésus* : Ne lui parlez donc pas de repos ni de bonheur, où son Bien-Aimé ne se trouve pas. Après avoir prié des jours entiers devant le Tabernacle, elle revient encore la nuit, trois ou quatre heures avant matines : elle en arrive à ne prendre qu'une heure de sommeil par semaine. Ne lui parlez pas de nourriture, elle répond avec le Divin Maître : "J'ai une autre nourriture!" et c'est la Sainte Eucharistie. Nous ne comprenons rien à cette faim que ressentent les saints pour le Pain du Ciel. Nous voyons venir nos communions sans les désirer, nous les recevons sans ferveur, faut-il nous étonner ensuite qu'elles demeurent sans fruits ? Pour une Catherine de Ricci, la communion quotidienne n'est pas une affaire de routine, encore moins un point de sottise vanité : mais une indicible consolation, et ce qui vaut mieux, une source de grâces. Les transports de son âme, à ces heures bénies, se reflétaient à l'extérieur, dans tous les traits de son visage, qui s'illuminait comme celui des séraphins. La joie l'emporte, parce qu'elle l'enivre, et le monastère retentit de ses soupirs, de ses sanglots et de ses cantiques d'actions de grâce.

\*\*\*

Toujours les caresses de Dieu sont fécondes. Elles produisent dans l'âme prédestinée les vertus surnaturelles et les dons qui, de plus en plus, nous font ressembler à Jésus-Christ.

O véritable Epouse de Jésus, laissez-nous pénétrer les mystérieuses retraites de votre âme, image vivante de son âme divine ; laissez nos yeux ravis contempler une à une les souffrances du Crucifié, écrites sur vos membres endoloris pour son amour !

Et d'abord, Ste-Catherine de Ricci, dans son âme, res-

semble à son mystique Epoux ; car la grâce, principe vivifiant par excellence, la pénètre complètement, l'âme et la soutient ; elle lui ressemble dans les puissances de son âme, où les vertus reposent. Cette humilité, qui lui fait goûter la joie dans les abaissements, et qui la jette aux pieds de toutes ses sœurs ; cette douceur, toujours inaltérable au milieu de ses maladies continuelles, des épreuves qui lui viennent des hommes et de Dieu, ne sont-ce pas la douceur et l'humilité de Celui qui vint du plus haut des cieux, s'offrir à nos insultes et subir notre ingratitude ? Cette obéissance, mesure de toutes ses pensées et de toutes ses actions, cette obéissance surnaturelle, je veux dire, avec sa générosité et ses infinies délicatesses, cette obéissance qui lui donne le courage de quitter, au premier son de cloche, les anges et les saints, Marie et Jésus-Christ lui-même, venus à elle dans ses visions, n'est-ce pas l'obéissance amoureuse du Verbe qui, sur la volonté du Père, consent à mourir de honte et de douleur sur le Calvaire ? Enfin, cet amour de Dieu, actif et dévorant, et qui, jusqu'à son dernier soupir, constitue sa joie et son tourment, cet amour des âmes qui viennent par milliers recevoir, à la grille de son couvent, les conseils qui sauvent et qui affermissent dans le bien ; cet amour, donné sans acception de personnes, patient malgré tout, héroïque à son insu, n'est-ce pas une flamme détachée du cœur de Jésus, foyer de l'Amour Incréé ?

Ce n'est pas tout. Notre-Seigneur s'est plu à se donner avec la Vierge de Prato, jusque dans son corps, des traits visibles de ressemblance. Voyez et jugez : Il orne son front d'une couronne sanglante, il imprime dans ses mains et ses pieds les stigmates de la Passion, il ira jusqu'à lui donner—mystérieux échange !—le Cœur de son Immaculée Mère.

Douze années durant, chaque semaine, du jeudi midi au vendredi soir, il l'associe aux tortures de sa Passion. C'est la grande vision à laquelle toute l'Italie veut assister.

En ce temps-là, la douce martyre souffrait, comme Jésus, jusqu'à la mort et la mort de la Croix. On la voyait exprimer les gestes, les mouvements du Maître traversant telle ou telle phase des trois derniers jours de sa vie mortelle. Et ses membres recevaient les coups qui meurtrissaient jadis les chairs divines du Rédempteur ; et son âme,

qu'écrasait les angoisses de l'agonie, s'exhalait en soupirs. Son visage même se transformait, et les religieuses qui l'assistaient apercevaient, parfois, au lieu des traits de leur sœur, la face auguste de Jésus.

\*\*\*

Chrétiens, comptez-vous pour rien le péché qui vous sépare de Jésus-Christ ? Avez-vous peur de réparer, par la mortification passive ou volontaire, vos faiblesses du passé ? Tremblez ; car la mesure de la vraie religion est la mesure de notre amour pour Dieu et de notre ressemblance avec Jésus-Christ.

FR. HYACINTHE COUTURE,  
des fr. prêch.

---

### Le mystère la présentation de J.-C. au Temple

---

**L**E mystère est, aux regards de notre raison, ce qu'est le soleil à nos yeux. Dès qu'il s'élève sur le champ du ciel, l'astre éclate par sa lumière, attire et fascine la vue : mais, blessé par une irradiation trop vive, l'œil se détourne aussitôt, ne gardant de la vision qui l'avait séduit, qu'une image confuse où l'obscurité croise la lumière. Tel est le mystère de la Présentation de Jésus au Temple. Si j'écoute à son sujet la voix de l'Eglise, ce fait m'apparaît comme l'une des sources fécondes de la vie chrétienne : il tient, dans le cycle des fêtes, une place de choix, il est un des joyaux de la couronne liturgique de Marie, l'un des drames que le Rosaire propose à la contemplation. Si je l'étudie dans son récit historique, je n'y trouve qu'un enfant et sa mère, accomplissant obscurément une observance de leur nation. "Après que furent accomplis, dit l'Évangile, les jours de la Purification prescrits par la loi de Moïse, ils portèrent l'Enfant à Jérusalem, pour le placer devant le Seigneur, ainsi qu'il est écrit : Tout fils premier né sera nommé chose sainte et offert à Dieu,—et pour donner la victime désignée dans la loi, une paire de tourterelles, ou deux petits de colombe." Tel est le fait historique dans sa nudité. Mais quelle est la raison et la profondeur cachée

de ce fait ? Pourquoi cette présentation au temple d'un Enfant qui est Dieu ? Et pourquoi son rachat par l'offrande légale ? Ici commence le mystère et les ténèbres s'épaississent.

Une réponse a été faite à ces questions inquiètes. Un Maître à qui Jésus-Christ a rendu ce témoignage : Vous avez bien écrit de moi, s'est demandé, lui aussi : *Notre-Seigneur devait-il être présenté au temple ?* et, ne reculant pas devant l'abîme du mystère, il n'a pas craint de répondre : et c'est cette réponse que nous allons méditer dans ces pages.

## I

“ Le Christ, dit saint Thomas d'Aquin, a voulu se soumettre à la loi pour racheter de son joug ceux qu'elle asservissait, et tout ensemble pour réaliser spirituellement dans ses membres la justice dont les Purifications légales étaient le symbole.”

Ainsi, détruire la lettre de la loi judaïque, abolir les sanctifications légales, remplacer ces formes figuratives par la sainteté véritable, par la grâce, cette loi qui pénètre les cœurs et dresse en eux le trône de Dieu : telle était l'œuvre de la vie de Jésus, et tel était le but de son assujettissement aux observances des Juifs.

Pourquoi ce changement ? C'est que la loi judaïque n'était que le symbolisme d'un ordre de choses à venir ; elle annonçait le salut, elle promettait la grâce, elle indiquait en ses formules énigmatiques le vrai Sauveur, elle désignait les caractères de son œuvre, elle faisait pressentir sa Rédemption : de ce qu'elle annonçait, elle ne donnait rien. Ce n'était qu'une prophétie, une écorce vide, l'ombre des événements futurs ; elle rendait au corps la pureté légale sans atteindre jusqu'au cœur ; le cœur n'est purifié que par la grâce, et la grâce n'était pas l'écoulement nécessaire de la loi. Une victime effaçait au regard de tous la souillure d'un crime ; un peu de sang lavait de la sorte les dehors du sépulcre qui n'enfermait peut-être en ses ténèbres que des ossements infects. Pour recevoir la grâce, il fallait invoquer l'homme à venir, le saint prophétisé par la loi, et qui n'était autre que Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La législation de Moïse était une magnifique conception ; n'eût-elle eu d'autre privilège que de symboliser le Christ et l'Eglise, ce privilège suffirait à sa gloire. Mais elle devait tomber, parce qu'elle pesait comme une servitude sur l'homme et sur Dieu : sur l'homme, qu'elle accablait d'observances extérieures, poids écrasant, au dire de saint Paul lui-même ; sur Dieu, dont elle restreignait à une seule contree le culte public. Il était le Dieu des Juifs ; il fallait se faire Juif pour l'honorer dans son temple ; les nations n'étaient pas sa nation, il n'était pas leur Dieu ; la révélation des prophètes, les promesses des patriarches semblaient restreintes à la Judée ; Dieu lui-même avait juré que son culte ne sortirait pas de la race Juive, que la postérité de David serait à jamais son élu. Ainsi, l'amour divin s'était rivé à ce peuple ; ainsi la loi enchaînait l'homme et Dieu. Comment briser de telles entraves ? Jésus résolut l'énigme : il se fit Juif et sujet de la loi ; il consentit à s'assujettir aux observances multiples de Moïse : la parole divine se dégageait de la sorte ; c'était vraiment ce peuple qui absorbait Dieu. Mais, par un juste retour, ce Dieu, absorbant en lui le peuple Juif, et la loi de Moïse, et l'antique sacerdoce, et le culte exclusif, et les promesses faites aux patriarches, et les révélations des prophètes, fonda tout ce vieux monde en un monde nouveau, édifia, sur les ruines de la synagogue, son Eglise catholique, dont il ouvrit à toutes les nations le sein maternel. Qui pouvait se plaindre ? La prophétie ne se taisait qu'en raison de son accomplissement, l'ombre cédait à la substance, le symbolisme à la réalité. Un fils de David devenait l'éternel roi du monde, la race juive possédait à jamais Dieu. Mais ce Juif, ce Dieu adoptait pour frères tous les peuples ; cet héritier de David rêvait à tous les trônes ; la Judée se faisait univers. Voilà l'œuvre de Notre-Seigneur, résumée par saint Thomas dans ces deux lignes : " Le Christ a voulu se soumettre à la loi pour racheter de son joug ceux qu'elle asservissait et tout ensemble pour réaliser spirituellement en ses membres la justice dont les purifications légales n'étaient que la prophétie." Je comprends, Maître, votre parole, qui n'est autre que celle de saint Paul. Mais, parmi les ordonnances multiples de Moïse, quelles étaient celles que venait en ce jour accomplir et remplacer Jésus ?

“ Moïse, poursuit saint Thomas, soumettait à deux préceptes l'enfant nouvellement né. L'un voulait que la mère, sortie du temps fixé pour sa purification légale, offrit pour son fils un double sacrifice : une offrande expiatoire qui effaçât la faute originelle, un holocauste qui fût le premier hommage de ce nouveau venu dans le temple. Le second précepte concernait les premiers-nés : Dieu s'était réservé sur eux un droit que le père rachetait à prix d'argent ; c'était un souvenir de la délivrance de l'Égypte ; c'était une prophétie du Sauveur, le premier-né de tant de frères, dit saint Paul. Issu d'une femme, premier-né de sa mère, Jésus-Christ voulut donc accomplir cette double loi.”

Là s'arrête l'enseignement du Maître : mais il suffit, le voile est levé.

## II

La grandeur de cet acte, c'est donc l'invisible opération qu'il masque : c'est qu'en accomplissant la loi de Moïse, Jésus-Christ la détrône ; c'est qu'en subissant le joug, il le brise. Ah ! grandissez, enfant divin, grandissez aux yeux de ma foi. Vous payez au péché d'origine la dette de la naissance, mais désormais le péché sera détruit ; vous apportez la colombe, cette hostie des pauvres, mais cette victime est la dernière. L'hostie, désormais, c'est vous ; l'expiation du crime, c'est vous ; la source de la grâce, c'est vous et vous seul. Le remède qu'offrait la loi contre la malédiction originelle n'appartenait qu'aux fils d'Israël : dès cette heure, ô Christ, vous offrez le remède à tous les hommes. Plus de Juifs ni de Gentils, plus de caste au sein du monde, plus de peuple privilégié de Dieu ; le Rédempteur universel a paru. Il veut bien subir ces étroites observances, il veut bien user de ce remède égoïste ; mais en les acceptant, il les frappe de mort. L'expiation désormais se trouvera dans le baptême, le sacrifice sera la croix, la victime sera le pain eucharistique. Accourez tous, peuples de la terre, aux bras divins qui s'ouvrent à vous ! Et c'est du sein des langes que Jésus réalise sa grande œuvre ; c'est en offrant la colombe qu'il se consacre lui-même en victime éternelle. Il sanctifie le temple de sa présence, et la gloire qu'il lui donne est l'ar-



PRÉSENTATION DE J.-C. AU TEMPLE

rêt de sa destruction. Son temple sera l'Eglise, vaste comme la terre, s'ouvrant comme elle à toutes les nations ; le prêtre, il n'en est plus qu'un seul, et c'est Jésus-Christ : de lui découle le sacerdoce nouveau, de lui descend sur Pierre, et de Pierre sur ses frères et ses fils, le pouvoir de consacrer son corps, de le donner en nourriture aux âmes et de distribuer à tous ses mérites.

Tel est le vrai mystère de la Présentation : c'est la prise de possession que Jésus fait du monde, la première offrande publique qu'il fait de lui-même à Dieu. Tout ce qu'il subit tombera, tout ce qui l'assujettit se condamne à périr : temple, sacerdoce, hostie du péché, holocauste sanglant, joug de la loi, servitude de l'esprit national, il subit tout, pour avoir le droit de tout détruire ; et, sur les ruines humiliées, il élèvera son Eglise, il convoquera tous les peuples, il fera briller sa croix, source d'où jailliront à jamais sur les hommes l'expiation de leurs fautes et la sainteté de Dieu. Que dis-je ? dès cette heure, il réalise ces merveilles : l'œuvre commence, sa main enfantine en jette les hardis fondements ; son berceau efface le Sinaï, ses vagissements en couvrent les tonnerres. L'instant de sa Présentation termine un monde, il en inaugure un second. — Quand la science moderne eut trouvé le secret de mesurer les mouvements des astres, surprise de la variété de leurs périodes, elle en chercha le nœud commun. Vainement demanda-t-elle à l'histoire ancienne l'instant solennel où toutes les durées furent en harmonie, vainement elle chercha-t-elle plus près de nous : il lui fallut, pour trouver ce nœud des temps, suivre le doigt indicateur de l'Eglise. “ Toutes choses, dit-elle, arrivées au centre de leur course, se reposaient, la nuit atteignait son milieu, quand “ le Verbe parut au monde.” Son berceau marque le milieu des années, dit un prophète ; et la science dut confesser la vérité de cette révélation. A l'heure même où naissait Jésus, en ce milieu qui divise la nuit du jour, également distant du soir et de l'aurore ; en ce point du solstice où la terre s'arrête flottante entre la fuite du soleil et sa rayonnante attraction ; en cet instant unique, tous les astres de l'arbre solaire finissaient leur course immense ; la période même que mesure la précession des équinoxes, cette durée de vingt-six mille ans, prenait fin. Une année stellaire finissait, une année nouvelle se levait sur le ber-

ceau du Rénovateur des siècles. Qui des hommes de ce temps pressentit de si grandes choses ? Le pâtre, en sautant cette nuit, la distingua-t-il des autres nuits ? L'humanité se laissa rouler au mouvement qui l'emportait ; son vaisseau, dérivant lentement, l'entraîna insoucieuse sur l'immensité des flots ; et quand, dix-huit siècles plus tard, elle se réveilla soudain et chercha des yeux l'antique rivage, il avait disparu dans la nuit ; des terres rajeunies appelaient ses regards, une période renouvelée la berçait de ses harmonies.—Ainsi en fut-il de l'Enfant-Jésus. Nul des Juifs et des Gentils présents au temple, au jour de son oblation, ne distingua des autres enfants cet Enfant-Dieu. Son œuvre se fit inaperçue : la nef de Salomon devint le vaisseau de Pierre, le monde d'Hérode devint celui de Léon XIII ; Moïse s'effaça devant la figure du Christ. Mais les œuvres divines connaissent peu de secousses violentes : c'est le roulement des astres, c'est le glissement insensible du navire sur les eaux. Quand l'humanité se releva pour chercher son vieux rivage, il n'existait plus de terre juive, plus de temples, plus de sanglants sacrifices, plus de sacerdoce judaïque, plus de nation privilégiée : il ne restait sur son tillac que le vicaire du Christ, guidant au port éternel la multitude des enfants de Dieu.

Ce spectacle, contemple-le, ô mon âme : il se déploie sous ton regard. Et, si tu cherches la main qui a réalisé de tels changements, vois-la dans les bras de Marie : c'est Jésus aux langes ; c'est Jésus s'offrant au temple.

---

## Constantinople et le Bosphore

---

### II

Ce n'était d'ailleurs qu'un détail et un épisode de tout un plan d'ensemble organisé par les Arméniens pour se saisir et s'emparer de tous les postes importants de la capitale.

Les Turcs, eux, étaient avertis, ils savaient que le

complot devait éclater, aussi leurs précautions étaient-elles prises ; mais ils eurent soin de laisser leurs ennemis commencer et s'engager à fond, pour pouvoir les écraser plus sûrement ensuite.

C'est alors que l'ordre des massacres fut donné, d'abord pour quarante-huit heures : l'attitude menaçante et les représentations énergiques du consul de France, M. Cambon, intimidèrent le sultan, qui réduisit à vingt-quatre heures l'autorisation de tuer : mais la populace turque ne perdit point de temps, et le lendemain, dans la nuit, plus de 20 milles cadavres qui emcombraient les rues de Constantinople, disparaissaient successivement, par charretées, du pont de Galata dans la Corne d'Or. Voilà ce qu'on raconte à Constantinople et ce que rapportent les témoins oculaires.

Chose remarquable, la vengeance turque ne s'égara point, et à part un ou deux cas exceptionnels, en dehors des Arméniens, personne ne fut massacré.

Ici, me raconte mon guide, — c'est dans la rue de notre couvent, fut assommé un cocher arménien : hêlé par quelques passants, il eut l'innocence de s'arrêter ; tiré en bas de son siège, il fut exécuté en un instant, avec quelques coups de gourdins.

Chose remarquable, ces hommes qui avaient si bien su organiser un impraticable complot, qui étaient armés jusqu'aux dents, hérissés de poignards et de revolvers, se laissèrent assommer comme des moutons, à coups de bâtons, par de simples porte-faix.

Les Arméniens sont, paraît-il, dans l'ensemble, un peuple et des personnalités peu sympathiques : les Turcs, exploités dès longtemps par eux, avaient trop souvent contre eux des griefs personnels qui animaient leur haine et surexcitaient leur exaspération, indépendamment du fanatisme et des convictions religieuses qui leur font regarder comme une œuvre sainte l'extermination des infidèles ; aussi, les massacres qui ont révolté tout le monde n'ont, en somme, surpris personne.

Mais on ne peut se rappeler sans frémir, même après trois années écoulées, ces scènes d'horreur, exécutées froidement, méthodiquement, à la turque, en plein jour, sous les yeux des représentants des puissances, volontairement muettes, sourdes et aveugles.

Et qui nous dira les horreurs qui ont dû se passer dans l'Arménie elle-même ! . . . .

Les meurtres d'aujourd'hui sont la conséquence lointaine et le châtement des crimes d'autrefois. La veille même de la prise de Constantinople par Mahomet II, les Byzantins s'écriaient, parole qui résume toute leur répugnante histoire : " Plutôt le turban de Mahomet que la tiare du pape." Ils voulaient le turban de Mahomet, ils l'ont eu ! . . Mais ils ont eu aussi le cimenterre, et ils ont vu sur l'alezan du conquérant entrant par la brèche ensanglantée des monceaux de cadavres dans la basilique profanée de Sainte Sophie.

C'est l'expiation des turpitudes du Bas-Empire qui se continue sous nos yeux.

C'est un des exemples les plus saillants de cette morale imminente qui est dans la force des choses et qui est la loi de l'histoire. Les petits enfants, pour n'y avoir point porté remède, portent les conséquences des fautes des aïeux.

Tout le monde a entendu parler du fameux pont en bois, qui passe dessus la Corne d'Or, relie le quartier de Galata à celui de Stamboul : c'est en somme la seule voie pratique de communication entre les deux parties de la ville, aussi est-il le théâtre d'une activité et d'une circulation extraordinaire, qui, à certaines heures du jour, va jusqu'à l'encombrement ; c'est là qu'il faut aller, si l'on veut observer la grande multiplicité des types, des costumes et des races qui font la caractéristique de Constantinople.

Très médiocrement bâti et non moins médiocrement entretenu, comme toutes choses en Turquie, il n'a guère de remarquable que d'être unique et de livrer passage à tout ce monde hétéroclite.

Dans Stamboul même, il n'y a pas non plus grand chose à voir. Un coup d'œil en passant sur la gare, banale et presque misérable, du fameux Express-Orient, nous en apprendra long sur l'absence totale de soin et de minutie avec laquelle tous les services sont entretenus dans ce bienheureux pays.

La " Sublime Porte ", ignoble porte-cochère d'un bâtiment bien mesquin d'apparence, peinte en vert, la couleur de l'islam, avec un panonceau à la griffe du sultan, est

la vulgaire réalité que revêt le titre pompeux que nous venons de mentionner, et qui est dans toutes les mémoires.

C'est là, derrière, que s'abritent le grand vizir, les ministères, ou si l'on veut, d'un mot, qui n'a jamais été plus insuffisamment justifié, "l'admiration" de l'Empire, Riche admiration.

Le musée de Constantinople, organisé récemment et classé, pour la plus grande part, par un Dominicain, professeur à l'école des Hautes-Etudes à la Sorbonne et délégué du gouvernement français pour les forcilles de Perse, le Rév. P. Scheil, renferme quelques véritables trésors de l'art grec, d'archéologie orientale et d'assyriologie. C'est là en particulier, que se trouve le tombeau en marbre blanc d'Alexandre, avec bas-reliefs colorés.

Ce musée n'a qu'un défaut, c'est d'être trop récent et par conséquent pas assez riche : tel qu'il est il est digne cependant de l'intérêt des spécialistes et de la curiosités des amateurs.

Nous voici enfin à la mosquée de Sainte Sophie, la célèbre basilique byzantine, respectée dans son architecture, mais modifiée dans sa destination par les vainqueurs. L'extérieur n'en est guère attrayant : elle se dégage peu des fouilles des constructions environnantes : au dehors elle est mal plâtrée et colorée de nuances banales ; c'est à l'intérieur seulement qu'on se fait une idée de l'immensité monumentale de cet énorme temple.

C'est plutôt trop grand, cette immense voûte dôme avec les dômes plus petits qui l'entourent et la consistent et l'immense galerie qui règne à mi-hauteur sur le pourtour intérieur du temple.

Vraiment on n'aurait pas cru les hommes du Bas-Empire capables d'une telle envergure et ces esprits mesquins pour une fois ont su concevoir et réaliser grand.

Aujourd'hui elle est presque vide : la tribune grillée, en marbre, du sultan, celle d'où l'iman fait la lecture du Coran, de grands panneaux ronds portant des inscriptions religieuses en lettres d'or, quelques escabeaux, les nattes pour la prière, quelques candélabres sans valeur pendus à la voûte, c'est tout le mobilier d'aujourd'hui.

C'était le temple dédié à la Sagesse éternelle. Parce qu'il n'ont pas voulu s'incliner devant l'autorité du porteparole autorisé de celle-ci, le successeur de Pierre, le pape

de Rome, la Sagesse éternelle a répudié son grandiose sanctuaire, et l'a livré à des barbares, ignorants mais du moins sincères. Quelle leçon transparente ! Mais les grecs n'ont pas compris !...

Une fois par an encore, l'héritier et le successeur de Mahomet II revient à un jour donné offrir la prière à l'Éternel dans le temple conquis par le premier des sultans de Constantinople.

Là, dans la décoration antique, respectée en partie par les Turcs, sous une couche de peinture ou de dorure, des ornements en forme de croix, témoins muets du passé, apparaissent encore aux regards....

Et maintenant laissons la riante cité, toute pleine de souvenirs tragiques et lugubres, retournons à la rive enchantée, où la vague, qui roula tant de cadavres et engloutit secrètement tant de victimes, a de si harmonieuses ondulations et de si suaves caresses, et pour quelques heures, oubliant, si nous le pouvons, les légendes sinistres du passé et du présent, allons par dessus les débris humains, qui tapissent son lit, glisser sur le radieux Bosphore.

FR. L. VAN BECELAERE,  
des fr. prêch.

---

## NÉCROLOGIE

---

Nous recommandons, d'une manière toute spéciale, aux prières de nos lecteurs, Melle Julie Lavoie, tertiaire dominicaine, en religion Sœur Catherine de Ricci, décédée à l'âge de 84 ans, le 18 janvier, au Monastère du Précieux-Sang, de St-Hyacinthe.

Ce fut le 25 mai 1855 que la défunte eut le bonheur de faire profession entre les mains de Mgr Raymond, autorisé par le Père Lacordaire à propager le Tiers-Ordre au Canada.

Melle Lavoie était l'une des dernières survivantes de ce groupe d'âmes pieuses, si religieusement attachées à l'Ordre de Saint-Dominique, et qui, par leurs prières et leurs sacrifices, ont appelé et préparé, pendant de longues années, l'heure d'une fondation dominicaine dans notre pays. Avec quel zèle pieux ne l'ont-elles pas accueillie ! Et en-

suite, de quelle sympathie et de quel dévouement ne l'ont-elle pas entourée, sans défaillance ni lassitude.

Par sa généreuse fidélité à accomplir les prescriptions de la Règle des Sœurs de la Pénitence, par son grand esprit de foi, par sa piété éclairée, par ses multiples œuvres de charité, par son rare amour du Bienheureux Père Saint Dominique et de son Ordre, Melle Lavoie demeure véritablement le modèle d'une tertiaire accomplie.

Que le Seigneur accorde à sa servante la paix et le repos promis aux âmes fidèles !

---

### St-Pierre de Rome

---

PAR LE R. P. MORTIER

*Saint-Pierre de Rome.* Histoire de la Basilique Vaticane et du Culte du Tombeau de saint Pierre, par le R. P. Mortier, des Frères-Prêcheurs. Un volume in-4<sup>o</sup>, orné de 10 héliogravures, de 24 gravures hors texte et de 121 sujets dans le texte. Prix : broché, 15 fr. ; percaline, plaque spéciale, tranche dorée, 20 fr. (Il a été tiré 150 exemplaires sur simili japon, prix : 80 fr.)—Alfred Mame et Fils, éditeurs, à Tours, et chez l'auteur, à Flavigny, (Côte-d'Or).

Ce serait une tentative aussi prétentieuse que vaine de vouloir rendre compte en quelques lignes ou même en quelques pages d'un livre comme celui-là. Pour le connaître, il le faut voir et il le faut lire. La librairie Mame, dont la réputation peut se passer d'éloges, parce qu'elle recommande elle-même les œuvres qu'elle édite, a fait de cet ouvrage un véritable objet d'art, comme l'auteur en avait su faire un livre d'une science historique profonde, étendue, consciencieuse.

Ce livre arrive à son heure en cette année jubilaire qui va voir accourir à Rome la foule des catholiques pour affirmer que Pierre est toujours le fondement inébranlable sur lequel repose l'Eglise du Christ, et l'oracle de vérité pour toutes les âmes qui veulent s'orienter vers Dieu. Si les pèlerins désirent que ce voyage *ad limina*, en dehors

des grâces divines très abondantes qui l'accompagnent, ne soit pas pour eux une satisfaction de curiosité superficielle, qu'ils lisent *Saint-Pierre de Rome*.

Certes, ce qui se voit, dans la ville pontificale, est grand, et suffirait à attirer les âmes éprises de beauté. Ce qui ne se voit pas l'est davantage. Les édifices les plus illustres reposent sur des ruines plus glorieuses encore. La terre que l'on foule est vraiment une terre sainte.

L'auteur raconte qu'un jour saint Pie V, se trouvant sur la place Saint-Pierre, fut abordé par l'ambassadeur du roi de Pologne, qui lui exposa qu'étant sur le point de rentrer dans sa patrie, il avait grand désir d'emporter quelques reliques des saints martyrs. Le Pontife se penche, remasse une poignée de terre, la met dans son mouchoir et, gracieusement, l'offre à l'ambassadeur. L'ambassadeur sourit et, par respect pour le Pontife, accepta le don. Rentré chez lui, en ouvrant le mouchoir, il vit que cette poussière était devenue compacte et pleine de sang.

L'œuvre du R. P. Mortier produit un effet analogue au prodige de saint Pie V. Elle exprime de toutes ces choses de Rome tout ce qu'il y a d'invisible en elles, tout ce qu'elles renferment de vénérable et de sacré, tout ce qui est l'âme des splendeurs comme des ruines de la Ville Eternelle, les chers et divins souvenirs. Le Cirque de Néron, la *Memoria* d'Anacleto, la Basilique Constantinienne, la coupole de Michel-Ange. tout cela n'est que l'écorce du livre, comme ce n'est que l'apport de la piété des fidèles à la Confession du Premier des Papes. Sous la plume de l'auteur, le Vatican prophétise encore une fois pour redire quelles grâces insignes, quelle attraction souveraine, quels trésors de vie la colline sainte porte en ses flancs avec le Tombeau de saint Pierre.

---

## MOIS DE FÉVRIER.

---

### PRÉDICATIONS DIVERSES.

---

ST-HYACINTHE.—Notre-Dame, le 2 .....	R. P. BOURQUE
“	Réunion du Tiers Ordre, le 8.....
	R. P. ADAM
Vestiaire .....	R. P. BACON
MONTREAL.—Réunion du Tiers Ordre, le 6 ....	R. P. RONDOT
ST-HYACINTHE.—Précieux-Sang, Retraite du 19 au 28..	R. P. ROULEAU

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE FÉVRIER

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES.

- 
- 1 S. Ignace, Evêque, Martyr. Double.
  - 2 Purification de la Bse Vierge Marie. Tout Doublé. Indulgence plén. du Rosaire.
  - 3 S. Blaise, Evêque, Martyr. Simple.
  - 4 S. André Corsini, Evêque, Conf. Double.
  - 5 Ste. Agathe, Vierge, Martyre. Double.
  - 6 Ste. Dorothee, Vierge, Martyre. Double.
  - 7 S. Romuald, Abbé. Double.
  - 8 S. Jean de Matha, Conf. Double.
  - 9 Bx. Bernard Scammaca, Conf. de N. O., Double.
  - 10 Ste. Scholastique, Vierge. Double.
  - 11 Septuagésime. Indulg. plén. du S. N. de Jésus.
  - 12 B. Reginald, Conf. de N. O. Double.
  - 13 Ste. Catherine de Ricci, Vierge de N. O., avec octave simple. Indulg. plén. en nos églises pour tout fidèle qui fait une visite.
  - 14 S. Nicolas Paléa, Conf. de N. O. Double.
  - 15 B. Jourdain de Saxe, Conf. de N. O. Double.
  - 16 B. Grégoire, Pape, Conf. Double.
  - 17 Les sept saints fondateurs Servites de Marie, Conf. D.
  - 18 Septuagésime.
  - 19 B. Alvarès de Cordoue, Conf. de N. O. Double.
  - 20 Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C., T. D.
  - 21 B. Aymon, Conf. de N. O. Double.
  - 22 Translation de Ste. Catherine de Sienne, Vierge de N. O., T. D.
  - 23 S. Pierre Damien, Evêq., Conf. et Doct. de l'Eglise. D.
  - 24 S. Mathieu, Apôtre, T. D.
  - 25 Quinquagésime.
  - 26 Épousailles de la Bse Vierge Marie, T. D.
  - 27 Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. T. D.
  - 28 Translation de S. Thomas d'Aquin, Conf. de N. O. et Docteur de l'Eglise. T. D.
-



# JOS. LEDUC,

FERBLANTIER, PLOMBIER

—ET—

**Couvreur en Ardoise et en Metal.**

Corniches, une spécialité.

136 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

**J. E. LANOIX,**

Chapelier et Manchonnier,

(SUCC. DE N. MARTEL)

179 rue Cascades, St-Hyacinthe

Assortiment complet de

**LINGERIE**

Pour Hommes et Jeunes Gens.

**L. A. BRETON,**

—MARCHAND DE—

**THÉ ET CAFÉ**

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensils  
de Cuisine.

Prix spéciaux aux membres du  
Clergé et aux Communautés.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

**JOS. DUPONT,**

Fabricant de Vins,

231 —RUE CASCADES,— 231

ST-HYACINTHE, Que.

Spécialités : Vins de Messe et de Table.

Approbation de nos Seigneurs  
les Evêques.

**S. CARREAU,**  
**NOTAIRE**

AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie : "Manufacturers'".

Sur le feu : "Liverpool & London  
and Globe," "London &  
Lancashire," "Ætna of  
Hartford."

Bureau : 7 rue du Palais, St-Hyacinthe

# L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,  
Emboutage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,  
Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur  
attaché à l'établissement.

Rue St-Antoine, — ST-HYACINTHE.

# EAU DE MELISSE DES CARMES BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS - 14 Rue de l'Abbaye - PARIS

SOUVERAINE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC,  
D'un Prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissement,  
Malaises, etc.

*Se méfier des Contrefaçons.*

*En vente dans toutes les Pharmacies.*

---

## TISSUS SPECIAUX

— POUR —

### Communautés Religieuses

MÉRINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.

*Envoi d'Echantillons sur demande.*

---

## ROYER & ROUGIER FRERES,

MAISON PRINCIPALE :

No 9 Place des Vosges,  
PARIS.

SUCCURSALE :

1597 Rue Notre-Dame  
MONTREAL.

**Eastern  
Townships  
Bank**

Capital : \$1,500,000. Réserve \$835,000

**Bureau Chef: Sherbrooke**

R. W. Heneker, Prés. Wm Farwell, Gér.-gén.  
S. F. Morey, Inspecteur.

BRANCHES:—Waterloo, Que, W. I. Briggs, gérant  
Stanstead, Que, Sidney Stevens, gérant. Cowans-  
ville, Que, J. Mackinnon, gérant. Coaticook, Que,  
B. Austin, gérant. Richmond, Que, W. L. Ball, gér.  
Granby, Que, W. H. Robinson, gérant. Bedford,  
Que, E. W. Morgan, gérant. Huntingdon, Que, E.  
N. Robinson, gérant. Magog, Que, E. P. Olivier, gér.

ST-HYACINTHE. Que.. J. Laframboise. Gérant.



**A. BLONDIN & CIE,**  
PLOMBIERS SANITAIRES,  
**ST-HYACINTHE, P. Q.**

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.  
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc,

SPÉCIALITÉS : —————



Églises, Presbytères et  
Communautés Religieuses.

**S. Bourgeois & Cie.,**  
Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLE-  
RIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,  
POÈLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

SPECIALITÉS CHEZ.....

**Z. PAQUET,**

167-169-171 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,  
QUEBEC.

SAY noir, gros et fin.  
SAY blanc crème.  
ETOFFES pour voiles.  
SOIERIES de toutes couleurs.

MERINOS blanc, crème et noir.  
SERGE blanche, crème et noire.  
BUNTING blanc, crème et noir.  
CACHEMIRE blanc, crème et noir.

Prix spéciaux et assortiment général pour communautés.

**LEDUC & LEBEL**

**MAISON CANADIENNE,** COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,  
ST-HYACINTHE.

Les Marchandises Sèches sont notre spécialité. Nous achetons directement des manufactures. Un seul prix. Argent comptant. Jobs de toutes sortes. 35 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Grand choix en Chaussures pour Dames et pour Hommes.



**PHARMACIE ST-HYACINTHE**

173 Rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE

Remèdes et médicaments de toutes sortes. Articles de Toilette, Parfums, etc.  
Prescriptions préparées avec soin.

**J. H. E. BRODEUR, Prop.**



# ALBERT GAUTHIER,

## Ornements d'Eglises, Bronzes et Chasubleries.

Statues de toutes descriptions, Chemins de Croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifique choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, etc,

1677 Rue Notre-Dame **MONTREAL.**

### *La Cie d'Approvisionnements Alimentaires*

**De Montreal, (LIMITÉE)**

Importe directement des pays de production et tient toujours en stock un grand assortiment de VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVES pour sanctuaires, CIERGES et CHANDELLES en cire, SOUCHES en cire décorée, VEILLEUSES, etc., etc.

FOURNITURES spéciales pour le Clergé et les Communautés Religieuses à des prix de gros d'importation.

Bureau et entrepôts de Douane :

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Envoi de la liste des prix sur demande.

Maison fondée en 1879.

# *Casavant Freres,*

## **Facteurs d'Orgues**

ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues a Transmission,  
Electrique Pneumatique ou  
Tubulaire, Soufflerie Elec-  
trique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N.-D. de Montréal, (le plus grand du Canada), de la Cathédrale de Montréal, de la Cathédrale d'Ottawa, de la Cathédrale de St-Hyacinthe, de N.-D. de St-Hyacinthe, de Saint-Joseph d'Ottawa, du Sacré-Cœur d'Ottawa, de St-Anthoney's, Montreal, etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.



# GRANGER FRERES,

LIBRAIRES-PAPETIERS

Fournitures de Bureaux, Fabrique de Livres Blancs, Impressions, Reliure

1699 RUE NOTRE-DAME, 1699

Téléphone Bell 1183.  
" des Marchands 742.

MONTREAL, Que.

RAYMOND & FRERE,

MAGASIN \* GENERAL

EN GROS ET EN DETAIL

St-Hyacinthe.

Ferronneries de Tablettes, Fer en Barre, Acier à Ressorts et à Lisses, Essieux, Ressorts, Charbon, Bois pour voitures, Plâtre, Ciment, Fil de Fer à clôture, Vitres, Huiles, Vernis, etc., etc. Poêles à Fourneau et à Cuisine.

Epiceries, Vins et Liqueurs, stock complet.

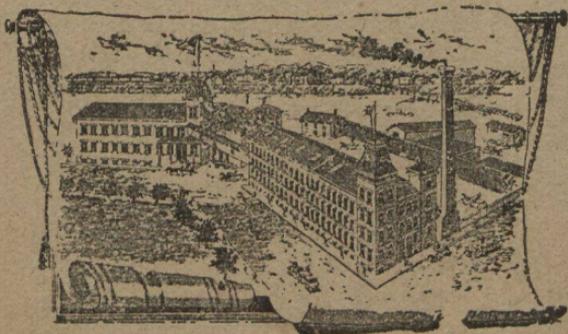
PAQUET & GODBOUT,

ENTREPRENEURS  
D'EGLISES,

Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes  
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

SPECIALITE : Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.



J. A. & M. COTÉ

Successieurs de

Louis Coté & Frère.

MANUFACTURIERS

DE

Chaussures

EN GROS.

St-Hyacinthe. Que.